



Termes de référence

SELECTION DE CONSULTANTS POUR LA MOBILISATION D'EXPERTISE METIER POUR LA FORMULATION DE PROJET D'INNOVATION ET D'INVESTISSEMENT AU SEIN DES FILIERES HOSPITALITE & TOURISME ET VILLE DURABLE & CONSTRUCTION

JUILLET 2023

En collaboration avec



Agence belge de développement

enabel.be

I. Contexte général des TdR

Le Gret intervient depuis le milieu des années 90 en Guinée sur des problématiques de développement de l'entrepreneuriat, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'appui au développement rural dans les différentes régions du pays. Le Gret collabore avec de nombreux acteurs locaux (ONG, organisations paysannes et professionnelles, services de l'Etat et autorités locales).

En Guinée, le Gret met en œuvre plusieurs projets. Il contribue notamment à la mise en œuvre du programme ENTREPENA, un programme phare du portefeuille de coopération bilatérale entre la République de Guinée et le Royaume de Belgique qui appuie la promotion de l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou. A travers l'intervention Entrepreneuriat Urbain du programme ENTREPENA, ce sont près de 150 PME qui sont accompagnées sur des problématiques de développement stratégique, structuration, développement commercial et appui à la levée de fonds. Le GRET contribue spécifiquement à la concrétisation de projets d'innovation et d'investissement au sein de ces PME.

Plus particulièrement, il s'agit de mettre en œuvre une **Facilité d'Innovation et d'Investissement** qui permet d'accompagner :

- la conception et l'implémentation de projets d'innovations en lien avec une série de thématiques comme le contenu local, le digital, le développement durable ou encore le développement commercial
- la structuration de projets d'investissements et le processus de levée de fonds pour les entreprises les plus mûres

Cette **Facilité** s'adresse également aux partenaires institutionnels publics de l'intervention Entrepreneuriat Urbain souhaitant implémenter des stratégies innovantes pour une structuration pérenne des filières des deux clusters cibles de l'intervention : Hospitalité & Tourisme et Ville Durable & Construction.

C'est dans ce contexte que le Gret souhaite faire appel au service de plusieurs consultants, dans le cadre de prestations intellectuelles, pour la mobilisation d'expertises ciblées relatives aux cluster H&T et VD&BTP afin d'accompagner et renforcer les capacités i. des PME dans l'expression de leur projet d'innovation et ii. des institutions éligibles dans l'expression de leur stratégie et plan d'action opérationnel.

Ces présents TdRs visent deux (2) lots spécifiques :

- Lot 1 – Mobilisation d'une expertise en promotion d'investissement dans le secteur du tourisme
- Lot 2 – Mobilisation d'une expertise pour la réalisation de petits investissements en construction et réhabilitation d'infrastructures

Lot 1 – Mobilisation d’une expertise en promotion d’investissement dans le secteur du tourisme

I. Contexte de la mission

Le présent Lot 1 (*Mobilisation d’une expertise en promotion d’investissement dans le secteur du tourisme*) s’inscrit dans le cadre de la dynamique de structuration des filières Hospitalité & Tourisme (H&T) en Guinée – et plus largement du secteur touristique – portée par l’intervention Entrepreneuriat Urbain (IEU) d’Enabel.

Cette dynamique s’inscrit dans le cadre, de l’approche *Cluster4Scale*. Elle vise à mobiliser, à travers deux groupes de travail (Hospitalité & Tourisme et Ville Durable & Construction), les acteurs publics et privés guinéens parties prenantes du développement pérenne des filières H&T (et VD&BTP).

Dans le cadre du cluster H&T, plusieurs activités de co-construction ont été initiées permettant d’identifier les défis et freins à lever pour soutenir durablement le secteur touristique guinéen. En particulier, les enjeux relatifs i) au positionnement de la destination Guinée sur le plan international ; et ii) à la mise en œuvre d’actions concrètes (comme la réhabilitation ou valorisation de sites écotouristiques phares en capitalisant sur l’expertise d’entrepreneurs proposant des expériences en lien avec le tourisme durable). Le manque d’investissement a été identifié comme défi majeur à lever pour l’attractivité économique et touristique du pays. La promotion d’investissements au sein d’entreprises évoluant dans les filières H&T est une nécessité pour une structuration pérenne du secteur touristique.

L’objectif global de la présente consultance est de favoriser la promotion des investissements dans le secteur de l’écotourisme pour soutenir durablement son développement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Accompagner la montée en gamme de PME évoluant au sein du cluster H&T et soutenues par l’intervention EU ;
- Promouvoir, a minima, deux opportunités d’investissements sur des sites écotouristiques à fort potentiel sur l’axe Conakry-Kindia-Mamou ;
- Soutenir les parties prenantes publiques en charge de l’attractivité touristique de la Guinée (telles que l’Office Nationale du Tourisme, le ministère de la Culture, du Tourisme et de l’Artisanat, l’APIP) sur une approche de valorisation des sites écotouristiques ;

II. Principales activités à mettre en œuvre & résultats visés

Les activités à réaliser, dans le cadre de ce lot 3, sont les suivantes :

- Collecte de données business et réglementaires pertinentes pour la réalisation de projets d’investissement sur les deux sites écotouristiques visés ;
- Proposition de processus de développement à implémenter pour les deux sites écotouristiques visés dont identification des risques et contraintes ;
- Réalisation d’un comparatif d’investissements écotouristiques réalisés dans la sous-région ;
- Coordination avec les parties prenantes publiques clés pour la structuration des projets d’investissement pour les deux sites écotouristiques visés ;
- Réalisation de supports de promotion des investissements pouvant être valorisés dans le cadre du lancement de la saison touristique ;
- Revue critique et suivi de 2 à 3 projets d’investissement portés par des PME accompagnées par l’intervention EU, dans le cadre de leur montée en gamme au sein du cluster H&T.

Les principaux résultats visés sont les suivants :

- Production d'une étude comparative pour la promotion de deux sites éco touristiques sur l'axe Conakry Kindia Mamou ;
- Valorisation des informations clés lors de l'ouverture de la saison touristique ;
- Cadrage stratégique et opérationnel pour la montée en gamme des services proposés par 2 à 3 PME évoluant dans le tourisme.

III. Livrables

Les principaux livrables attendus, dans le cadre de ce lot 3, sont les suivants :

- Rapport/Etude de développement de deux sites écotouristiques guinéens (comprenant les données économiques et aspects réglementaires) ;
- Compte-rendu synthétique de propositions d'investissements pour 2 à 3 PME (à l'issue de la revue de leur dossier de projet d'investissement).

IV. Modalités d'intervention

Le (la) consultant(e) sera mobilisé (e) par bon de commande suivant le nombre de jours de prestations définis d'un commun accord, sur la base de son offre et sur la base de l'ampleur des services à fournir.

La mission débutera dès la signature du contrat pour un nombre de jours moyens estimés de 5 à 8 jours par semaine suivant les besoins spécifiques manifestés par l'institution accompagnée. Elle se déroulera sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou avec une possibilité de travailler à distance. Le nombre de j/h à réaliser sera défini d'un commun accord entre le GRET et le prestataire retenu.

La rémunération se fera sur la base du temps passé défini dans le bon de commande et du coût unitaire proposé par le consultant dans son offre financière.

La facturation du temps passé se fera sur la base de ce qui aura été défini dans le cadre de chacun des bons de commande (facturation selon le travail estimé dans le bon de commande et effectivement réalisé).

V. Profil recherché

Les candidat(e)s pour cette consultation devront remplir les conditions suivantes :

Une formation Bac + 5 minimum en ingénierie du bâtiment, génie civil, gestion immobilière et foncière ou un domaine connexe.

Au moins 8 ans d'expériences incluant :

- Une expérience avérée dans la réalisation d'études de marché dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur touristique ;
- Une expérience avérée dans le développement de projets immobiliers – dont la réalisation d'études de faisabilité et cahiers des charges spécifiques à des projets de réhabilitation ou de construction ;
- Une connaissance des enjeux relatifs à l'investissement pour le renforcement de l'attractivité touristique d'une région ou d'un pays.

Seront valorisés les candidat(e)s justifiant la réalisation d'activités similaires au sein de pays de la sous-région.

VI. Modalités de soumission des offres

Le/la consultant(e) devra transmettre une offre technique et financière au plus tard le **25/07/2023** à l'adresse suivante : ao.guinee@gret.org, en indiquant « consultant expert en promotion d'investissement dans le secteur du tourisme plus le numéro du lot ».

i. Offre technique :

L'offre technique comprendra les éléments suivants :

- Une note méthodologique (8 pages maximum) reprenant : i) votre compréhension de la mission ; ii) votre méthodologie pour l'expertise apportée en termes de promotion de l'investissement pour le secteur touristique en Guinée ; et iii) la présentation d'une étude de cas concrète sur laquelle vous avez travaillé, avec une présentation des défis et résultats obtenus, et tout élément permettant de mieux apprécier votre connaissance des solutions adaptées pour le développement touristique guinéen. **NB : Dans le cas d'une offre soumise par un cabinet, il est attendu que ce soient les expériences du consultant proposé et dont le CV sera attaché qui soient décrites ici, et non les expériences du cabinet.**
- ii. Un CV (6 pages maximum) mettant en avant les expériences directement liées à la mission avec présentation documentée des principales références.

iii. Offre financière :

L'offre financière devra inclure le coût journalier (toutes taxes incluses) et devra être valable pour une durée maximum de **4** mois, correspondant au temps de mise en œuvre restant du projet SubInnov.

Le prix unitaire devra inclure les frais de déplacement locaux, ainsi que tous les autres frais nécessaires à la bonne réalisation de la mission (communication, impression...).

iv. Période de validité de l'offre :

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 45 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

VII. Critères d'attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant introduit la meilleure offre régulière, suivant la cotation ci-après :

- **Critère 1 : le prix : 30%**
- **Critère 2 : la qualité 70%**

Cotation finale :

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la notation finale la plus élevée.

L'évaluation des critères d'attribution se fera comme suit :

- **Critère 1 (Prix) : 30%**

Le prix sera déterminé suivant la formule suivante :

$$CF = 30 - \{(PS - PPB) / PPB\} * 30$$

CF : Cotation Financière, PS : Prix du soumissionnaire, PPB : Prix le Plus Bas Sélectionné

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la notation finale la plus élevée.

- **Critère 2 (Qualité) : 70%** (voir la grille d'évaluation technique ci-dessous).

NB : seules les offres qui atteindront 70 points sur 100 pour le critère qualité passeront l'évaluation technique.

VIII. Grille d'évaluation

La qualité technique de l'offre sera évaluée comme suit :

Grille d'évaluation	Maximum
Compréhension de la mission et motivation	
<ul style="list-style-type: none">● Compréhension des problématiques d'attractivité touristique en Guinée● Compréhension des besoins de structuration du secteur touristique guinéen et des principaux défis de promotion du secteur touristique guinéen relatifs à l'investissement ; <p>Seront valorisés les commentaires et propositions préliminaires pertinentes pour soutenir le développement touristique guinéen.</p>	20
Formation et expérience du consultant	
<p>Une formation Bac + 5 minimum en ingénierie du bâtiment, génie civil, gestion immobilière et foncière ou un domaine connexe.</p> <p>Au moins 8 ans d'expériences incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">● Une expérience avérée dans la réalisation d'études de marché dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur touristique ;● Une expérience avérée dans le développement de projets immobiliers – dont la réalisation d'études de faisabilité et cahiers des charges spécifiques à des projets de réhabilitation ou de construction ;● Une connaissance des enjeux relatifs à l'investissement pour le renforcement de l'attractivité touristique d'une région ou d'un pays. <p>Seront valorisés les candidat(e)s justifiant la réalisation d'activités similaires au sein de pays de la sous-région.</p>	40
Approche méthodologique	

<ul style="list-style-type: none"> • La pertinence de la méthodologie proposée garantissant la réalisation effective des activités attendues de la mission ; • La pertinence des recommandations pour la bonne conduite de la mission et pour faire face aux principaux risques et problèmes ; • La qualité des outils et l'approche utilisée pour déployer l'expertise touristique nécessaire auprès d'institutions publiques guinéennes ; • La qualité de l'étude de cas présentée et les résultats obtenus. 	40
NOTE GLOBALE	100

Lot 2 – Mobilisation d’une expertise pour la réalisation de petits investissements en construction et réhabilitation d’infrastructures

I. Contexte de la mission

Le présent Lot 2 (*Mobilisation d’une expertise pour la réalisation de petits investissements en construction et réhabilitation d’infrastructures*) s’inscrit dans le cadre du soutien aux filières Hospitalité & Tourisme (H&T) portée par l’intervention Entrepreneuriat Urbain, à travers la Facilité d’innovation et d’investissement mise en œuvre par le GRET.

En effet, afin de soutenir les initiatives innovantes en lien avec les filières H&T portées par les PME accompagnées par l’intervention EU et pallier le manque d’offres touristiques de qualité suffisante en Guinée ; la Facilité souhaite accompagner ces entreprises dans la mise à niveau de leur site ou établissement. Ces projets de valorisation, de réhabilitation ou de construction visent à renforcer la compétitivité de l’entreprise, et plus largement renforcer l’offre de produits et services au sein des filières H&T en Guinée.

Les entreprises concernées sont sélectionnées par le comité de d’octroi de la Facilité sur la base de leur projet d’innovation, puis accompagnées par le GRET dans le lancement des achats nécessaires à la réalisation du projet. Les principales entreprises visées sont issues de la grappe H&T.

Le présent Lot 2 vise à appuyer l’entrepreneur dans l’expression du besoin pour la réalisation des travaux de réhabilitation ou de construction pour la

L’objectif global de la présente consultance est de réaliser le lancement et suivi de travaux de réhabilitation, de remise aux normes et/ou de construction dans le cadre de projets d’innovation portés par des PME accompagnées par l’intervention Entrepreneuriat Urbain.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Accompagner les équipes Gret et Enabel dans la réalisation de cahiers des charges de projet d’innovation relatifs à des travaux de construction et/ou de réhabilitation ;
- Assurer le suivi du déroulement et de la réalisation des travaux prescrits dans le cahier des charges du projet d’innovation.

II. Principales activités à mettre en œuvre

Les activités à réaliser, dans le cadre de ce lot 2, sont les suivantes :

- Appuyer l’entrepreneur, porteur d’un projet d’innovation, dans l’expression du besoin pour la réalisation de travaux de réhabilitation et/ou de construction en vue de la mise à niveau de l’entreprise ;
- Identifier et formuler les points d’attention techniques et prérequis nécessaires à la bonne réalisation des travaux de réhabilitation et/ou de construction de l’entreprise – dont une attention particulière aux exigences relatives au respect des délais et des critères de qualité ;
- Appuyer l’équipe du GRET, en charge du déploiement de la Facilité, dans la rédaction de cahier des charges relatifs à des travaux de réhabilitation et/ou de construction et dans le suivi de ces derniers lors de leur exécution ;
- Assurer la gestion des risques et des problèmes pendant toute la phase de planification, préparation et exécution des chantiers.

III. Livrables

Les principaux livrables attendus, dans le cadre de ce lot 4, sont les suivants :

- Cahiers des charges rédigés pour chaque entreprise accompagnée ;
- Matrice des points de vigilances, risques et écueils à éviter pour chaque projet de construction et/ou réhabilitation.

IV. Modalités d'intervention

Le consultant sera mobilisé par bon de commande suivant le nombre de jours de prestations définis d'un commun accord, sur la base de son offre et sur la base de l'ampleur des services à fournir.

La mission débutera dès la signature du contrat pour un nombre de jours moyens estimés de 5 à 8 jours par mois suivant les besoins spécifiques manifestés par l'institution accompagnée. Elle se déroulera sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou avec une possibilité de travailler à distance. Le nombre de j/h à réaliser sera défini d'un commun accord entre le GRET et le prestataire retenu.

La rémunération se fera sur la base du temps passé défini dans le bon de commande et du coût unitaire proposé par le consultant dans son offre financière.

La facturation du temps passé se fera sur la base de ce qui aura été défini dans le cadre de chacun des bons de commande (facturation selon le travail estimé dans le bon de commande et effectivement réalisé).

V. Profil recherché

Les candidat(e)s pour cette consultation devront remplir les conditions suivantes :

Une formation Bac+5 minimum en ingénierie du bâtiment, travaux publics, génie civil ou un domaine connexe.

Au moins 6 ans d'expériences incluant :

- Une expérience avérée en maîtrise d'ouvrage BTP ;
- Une expérience avérée dans la conduite et le suivi de construction d'ouvrage ;
- Une expérience avérée sur, a minima, un projet BTP en Guinée (faisabilité, exécution ou suivi) ;
- Une connaissance des aspects du cadre réglementaire et normatif guinéen relatif à la conduite de travaux de construction et/ou de réhabilitation.

Seront valorisés les profils ayant déjà mené des activités de préparation et suivi travaux auprès d'établissements évoluant au sein des filières Hospitalité & Tourisme.

VI. Modalités de soumission des offres

Le/la consultant(e) devra transmettre une offre technique et financière au plus tard le **25/07/2023** à l'adresse suivante : ao.guinee@gret.org, en indiquant « consultant expert pour la réalisation de petits investissements en construction et réhabilitation d'infrastructures plus le numéro du lot ».

i. Offre technique :

L'offre technique comprendra les éléments suivants :

- Une note méthodologique (6 pages maximum) reprenant : i) votre compréhension de la mission ; ii) votre méthodologie pour l'expertise apportée en termes de réalisation de petits investissements en construction et réhabilitation d'infrastructures ; et iii) la présentation d'une étude de cas concrète sur laquelle vous avez travaillé, avec une présentation des défis et résultats obtenus, et tout élément permettant de mieux apprécier votre connaissance des solutions adaptées pour le développement touristique guinéen.

NB : Dans le cas d'une offre soumise par un cabinet, il est attendu que ce soient les expériences du consultant proposé et dont le CV sera attaché qui soient décrites ici, et non les expériences du cabinet.

- ii. Un CV (6 pages maximum) mettant en avant les expériences directement liées à la mission avec présentation documentée des principales références.

iii. Offre financière :

L'offre financière devra inclure le coût journalier (toutes taxes incluses) et devra être valable pour une durée maximum de 4 mois, correspondant au temps de mise en œuvre restant du projet SubInnov.

Le prix unitaire devra inclure les frais de déplacement locaux, ainsi que tous les autres frais nécessaires à la bonne réalisation de la mission (communication, impression...).

iv. Période de validité de l'offre :

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 45 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

VII. Critères d'attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant introduit la meilleure offre régulière, suivant la cotation ci-après :

- **Critère 1 : le prix : 30%**
- **Critère 2 : la qualité 70%**

Cotation finale :

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la notation finale la plus élevée.

L'évaluation des critères d'attribution se fera comme suit :

- **Critère 1 (Prix) : 30%**

Le prix sera déterminé suivant la formule suivante :

$$CF = 30 - \{(PS - PPB) / PPB\} * 30$$

CF : Cotation Financière, PS : Prix du soumissionnaire, PPB : Prix le Plus Bas Sélectionné

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la notation finale la plus élevée.

- **Critère 2 (Qualité) : 70%** (voir la grille d'évaluation technique ci-dessous).

NB : seules les offres qui atteindront 70 points sur 100 pour le critère qualité passeront l'évaluation technique.

VIII. Grille d'évaluation

La qualité technique de l'offre sera évaluée comme suit :

Grille d'évaluation	Maximum
Compréhension de la mission et motivation	
<ul style="list-style-type: none">• Compréhension des enjeux relatifs au suivi-exécution de petits investissements en construction et réhabilitation d'infrastructures ;• Compréhension des préalables nécessaires à la réalisation de travaux de construction et de réhabilitation en Guinée ;• Compréhension du type d'investissement à accompagner.	20
Formation et expérience du consultant	
<p>Une formation Bac+5 minimum en ingénierie du bâtiment, travaux publics, génie civil ou un domaine connexe.</p> <p>Au moins 6 ans d'expériences incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une expérience avérée en maîtrise d'ouvrage BTP ;• Une expérience avérée dans la conduite et le suivi de construction d'ouvrage ;• Une expérience avérée sur, a minima, un projet BTP en Guinée (faisabilité, exécution ou suivi) ;• Une connaissance du cadre règlementaire et normatif guinéen relatif à la conduite de travaux de construction et/ou de réhabilitation. <p>Seront valorisés les profils ayant déjà mené des activités de préparation et suivi travaux auprès d'établissements évoluant au sein des filières Hospitalité & Tourisme.</p>	40
Approche méthodologique	
<ul style="list-style-type: none">• La pertinence de la méthodologie proposée garantissant la réalisation effective des activités attendues de la mission ;• La pertinence des recommandations pour la bonne conduite de la mission et pour faire face aux principaux risques et problèmes ;• La qualité de l'étude de cas présentée et les résultats obtenus.	40
NOTE GLOBALE	100